

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-687 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-685 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, un avis public est donné aux citoyens de la Municipalité de Lac-Supérieur :

1. À la suite de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juillet 2026, à 19 h, au 1295, chemin du Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur, *le projet de règlement no 2026-687 abrogeant et remplaçant le règlement no 2026-685 relatif au traitement des élus municipaux a été présenté pour adoption.*
2. L'objectif du règlement est de déterminer la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal et il vise à retirer le versement d'un jeton de présence au maire lors des séances de travail (caucus) du conseil.
3. À la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement no 2026-687 - règlement abrogeant et remplaçant le règlement 2026-685*, les rémunérations actuelles et projetées du maire et des conseillers seront détaillées comme suit :

Description	Maire		Conseiller	
	Actuel	Projeté	Actuel	Projeté
Rémunération	33 403,02 \$	33 403,02 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Allocation de dépense	16 701,51 \$	16 701,51 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$

4. La rémunération sera indexée annuellement au taux de 2,5 % à compter du 1^{er} janvier de chaque année.
5. Le règlement entre en vigueur conformément à *la Loi sur le traitement des élus municipaux*.
6. Le règlement sera adopté au cours de la séance ordinaire qui sera tenue le 4 août 2026 à 19 h au 1295, chemin du Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.
7. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement no 2026-687 au bureau administratif de la Municipalité, sis au 1281, chemin du Lac Supérieur, Lac-Supérieur, aux heures normales de bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

Donné à Lac-Supérieur, ce 10 juillet 2026.

Original signé

Luc Lafontaine
Directeur général et greffier-trésorier par intérim